
Programme de formation Droit du travail pour managers

Domaine : Droit social

Durée : 14h

Objectifs :

- Acquérir les connaissances de base en droit social
- Intégrer la réglementation sociale dans son management
- Identifier les réflexes et comportements à adopter et ceux à proscrire en tant que manager pour respecter le droit social

Pré-requis :

- Une très bonne connexion internet est requise pour le format distanciel synchrone
- Avoir suivi "L'essentiel du droit social" ou connaissances équivalentes

Public : Chefs de service, Responsables d'équipe et Managers

Modalités techniques, pédagogique et d'encadrement :

En format présentiel :

Salle équipée avec video-projecteur (ou TV) et paperboard. Connexion WIFI.

Ordinateur portable pour chaque participant. Le stagiaire pourra amener le sien si il le souhaite.

En cas de formation intra-entreprise, les moyens techniques décrits ci-dessus doivent représenter une référence idéale.

En format distanciel : synchrone avec le formateur via Zoom ou outil équivalent (télé-présentiel).

Approche pédagogique : transfert de compétences méthodologiques, cas d'applications pratiques.

Alternance de théorie et d'exercices pratiques tenant compte de l'expérience, du contexte et de la réalité du travail permettant la compréhension des notions théoriques.

Cas d'applications sur entreprise exemple

Tests, qcm et exercices

Support de formation remis au participant

Modalités d'évaluation des connaissances : Exercices pratiques, questions orales, QCM et/ou test complété par une auto-évaluation des acquis par le stagiaire.

Modalité d'évaluation de l'appréciation des participants : Fiche d'évaluation à chaud à l'issue de la formation. Et à froid plusieurs mois après la formation pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle.

Modalité de suivi de l'action de formation : Feuille d'émargement co-signée par demi-journée ou séance de formation.

Détail du programme :

Maîtriser l'environnement juridique des relations du travail

Se repérer dans les sources du droit du travail : savoir où trouver l'information dont on a besoin

La loi, les décrets et règlements et le Code du travail
Les conventions collectives et les accords d'entreprise
Le règlement intérieur et les usages

Comprendre la portée de la jurisprudence

Identifier les différents contrats de travail

Descriptif et analyse des différents contrats

Contrat à Durée Indéterminée (CDI), Contrat à Durée Déterminée (CDD), CDD à objet précis, intérim et sous-traitance

Impact du type de contrat de travail pour le manager

Gérer la relation contractuelle

Les étapes clés du contrat

Période d'essai et entretien d'évaluation
Envisager le licenciement : les éléments à réunir et la procédure
La rupture conventionnelle

La durée et l'aménagement du temps de travail

Règles de base et minima à ne pas dépasser
Heures supplémentaires, travail de nuit et travail le dimanche

Les congés, arrêts pour maladie et les absences

La modification du contrat et des conditions de travail

Identifier les éléments constitutifs du contrat de travail
Les clauses particulières : mobilité, non-concurrence

Exercice d'application: quiz sur la liste de situations de modifications susceptibles ou non d'être imposées au salarié

Le droit de la formation

Les dispositifs de formation : Compte Personnel de Formation (CPF)...

Le pouvoir disciplinaire

Les comportements fautifs et les sanctions applicables
Mise en situation: appréciation d'un comportement fautif, et réaction vis-à-vis de l'intéressé et de sa hiérarchie

Prévenir les risques

Ce qu'il faut savoir sur les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité
Le harcèlement : proscrire les pratiques à risque
Exercice d'application: à partir de situations données présentées par l'animateur, les participants distinguent le " vrai " du " faux " harcèlement
Le stress, la discrimination

Intégrer des notions de base sur le rôle des IRP et des syndicats

Mise en situation: analyse du comportement du manager face à un collaborateur élu

Sanction de la formation / Validation : Attestation de formation (L.6353-1 du Code du travail)